

## UN NOUVEAU QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION ENRICHIT LE PAYSAGE MEDIATIQUE Bienvenue au "Midi Libre"

Après plusieurs mois de gestation, *Le Midi Libre* a choisi la date du 8 mars pour venir au monde. Hasard de calendrier ? Probablement pas pour ce journal d'information générale qui, aujourd'hui, en est à son troisième numéro. Publié par l'entreprise dont il porte le nom, le journal, qui a pour directeur de rédaction Yahia Bounouar, renferme en son sein plusieurs plumes. Le résultat est probant quand on décourtise le journal rubrique par rubrique.

Trois pages, la 3, la 4 et la 5 sont consacrées à l'événement : les législatives, le procès Khalifa, les intempéries et le discours du président à l'occasion du 8 Mars. L'allègement des procédures pour aller étudier en France fait l'actualité qui partage la 2 avec le Mi-dit. Un espace où sont recensés quelques indiscrétions. Les inquiétudes, les espoirs et les difficultés des fellahs de la Mitidja sont racontés sur deux pages par le journaliste qui est allé les rencontrer à Ouled Chebel où règnent, selon le reporter, l'analphabétisme et la pauvreté.

En plus des rubriques classiques telles que économie, monde, culture, société, santé, magazine, télé, loisirs et mots fléchés, le journal, dont la maquette et les caractères rappellent *Le Matin*, a réservé une page à l'univers psy où sont délivrés quelques conseils psychologiques.

L'édition d'hier était consacrée à l'angoisse et à la manière de la vaincre. Lendemain de compétitions oblige, le supplément sportif s'étale sur trois pages de la 21 à la 24. Longue vie au nouveau venu, bon courage à l'équipe et bon vent !

S. A.

## AIN-DEFLA / BOUMEDFAA Les coupures de courant provoquent la colère des habitants

La ville de Boumedfaa a été touchée par une coupure d'électricité dans la nuit de jeudi à vendredi. Elle a duré 3h, de 21h à minuit, selon des habitants. Une deuxième coupure a eu lieu vendredi et a duré toute la journée et une grande partie de la nuit de vendredi à samedi. La pluie, le vent, la coupure de courant plongeant la ville dans le noir ont exacerbé la nervosité des jeunes provoquant ainsi leur colère. Ils se sont rassemblés dans la rue, ils ont barré la route avec des blocs de pierre et allumé des pneus.

Selon un responsable local, ce sont les vents violents et les fortes précipitations pluviométriques qui se sont abattues sur la région qui ont endommagé le réseau électrique en plusieurs endroits. Toutefois, toujours selon notre interlocuteur, la Sonelgaz n'a pas mobilisé un nombre d'équipes suffisant pour procéder aux réparations. Samedi dans la matinée, le calme est revenu dans la ville.

Karim O.

## JUSTICE

### 35 nouveaux procureurs en formation

Dans le cadre des cycles de formation décidés par le ministère de la Justice au bénéfice des magistrats et personnels de la justice, 35 nouveaux procureurs de la République sont en session depuis hier.

Une session qui durera jusqu'au 14 mars et sera encadrée par des procureurs généraux et cadres de la direction centrale du ministère de la Justice. Cette formation vient à point nommé pour améliorer les prestations des magistrats en matière d'organisation judiciaire, pénale et civile.

Aussi, définir la responsabilité des procureurs dans la poursuite de l'action publique, l'application des juge-

ments et le contrôle des établissements pénitentiaires. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a toujours insisté sur l'intérêt de la réforme de la justice entamée il y a quelques années déjà. Cependant, la formation des magistrats constitue le pilier de cette réforme à laquelle viennent se greffer l'ensemble des acteurs du secteur juridique et judiciaire. L'Algérie forme près de 300 magistrats par an, pour pouvoir combler le déficit en la matière. Le système judiciaire algérien ne compte, actuellement, que 2.811 magistrats, toutes branches confondues dans les différentes institutions judiciaires de l'Etat. L'objectif est alors de former

1.500 nouveaux magistrats à la nouvelle Ecole supérieure de la magistrature et ce sur 5 ans. Par ailleurs, le programme de formation dont l'une des urgences est la formation des formateurs a été lancé avec plusieurs partenaires étrangers où il est également question d'échanges de magistrats pour la formation continue.

La session pour les procureurs de la République vise notamment la spécialisation et l'adaptation des magistrats aux nouveaux textes et lois afin de permettre un meilleur traitement des affaires liées à la nouvelle criminalité et aux finances.

I. T.

## LE FFS JUSTIFIE SON BOYCOTT DES LEGISLATIVES

# Un acte de résistance à la normalisation

**Le Front des forces socialistes (FFS), dont le conseil national a résolu vendredi de boycotter activement le prochain scrutin législatif, estime faire, à travers une telle attitude, acte de résistance à la normalisation. Le premier secrétaire du parti Ali Laskri et le secrétaire national à l'information Karim Tabou ont, dans une conférence de presse conjointe, animée au siège du parti, à Alger, soutenu, en effet, refuser la compromission avec le pouvoir à travers des leures élections.**

**Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir)** - Le parti de Hocine Aït Ahmed réédite donc la position qu'on lui a connue en 2002 relativement aux élections législatives.

Le FFS poursuit de considérer que les deux chambres du Parlement, l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Sénat, sont sevrées du rôle qui devait être le leur pour ne devenir que des réceptacles où s'enregistrent les décisions du pouvoir exécutif. C'est cet argument que Laskri et Tabou ont convoqué hier pour expliquer la décision du parti à bouder l'urne une nouvelle fois. "Ces institutions sont écrasées par le chef de la tribu",

a soutenu Tabou pour qui "toutes les élections sont falsifiées". L'orateur a, par ailleurs, expliqué que son parti a fait le choix de marquer sa différence avec les formations qui ont décidé de prendre part à la compétition électorale. "Il y a deux types d'organisations politiques : il y a celles qui veulent se créer des espaces dans l'impasse, attirées par la mangoire, et celles qui se refusent une telle attitude." Il faut dire aussi que la décision ainsi prise par le FFS de rester hors course électorale a été facilitée par l'appréciation-injonction du président du parti, Hocine Aït Ahmed qui a, dans une contribution au conseil national du parti, souligné

que "pour nous, à chaque liberté correspondent une responsabilité et un devoir. Notre éthique politique, par ailleurs, reconnue, voire saluée par tous, nous contraint à un devoir de dignité, à un devoir de préservation de notre capital de sérieux, de crédibilité et de non-compromission avec le système à l'occasion de leures élections.

Le 17 mai 2007 s'annonce déjà comme une messe qui fête zawadj el moutaa. Il va sans dire qu'il devenait, cette sentence entendue, difficile pour le conseil national du parti de s'illustrer dans une décision contraire.

Les partisans d'une participation, il s'en est trouvé des membres du conseil national à avoir défendu une telle option, devait concéder Tabou, auront, donc, au moins, la satisfaction d'avoir émis un avis.

Pour une participation, ils devront attendre que le système change sous l'impulsion de leur parti et de ses "partenaires sociaux et

politiques". "(...) Tout est figé en haut mais tout bouge en bas. Nous ferons le chemin avec ceux d'en bas pour construire un projet politique démocratique pour imposer une alternative démocratique et sociale", note la résolution du conseil national. S'il n'est pas près de siéger au niveau du Parlement, le FFS reste en revanche intéressé par l'exercice du pouvoir local.

"Les collectivités locales sont un moyen de vivre la proximité avec les citoyens", a lâché Tabou. Le FFS, enfin, réfute que sa décision de boycott du scrutin législatif ait une quelconque relation avec la non-tenue du congrès du parti et donc le risque de se voir disqualifié par l'administration.

"Nous n'allons pas tenir un congrès administratif. On ne va pas falsifier pour pouvoir prétendre à négocier des quotas. Nous tiendrons un congrès politique", a affirmé Tabou.

S. A. I.

## LE 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DU PPA EST COMMEMORE

# L'histoire du mouvement national mérite d'être revisitée

Soixante-dix ans après sa création, le 11 mars 1937 à Nanterre (France), l'histoire du Parti du peuple algérien (PPA), voire celle du mouvement national, mérite d'être réécrite, au regard des zones d'ombre qui persistent encore. C'est ce que des militants du PPA, participants hier au Centre de presse d'El Moudjahid, à une conférence organisée par l'Association Mechâal Echahid et animée par le militant nationaliste et historien, Zohir Ihadadene, ont

laissé entendre. Sous l'intitulé "Le PPA et la préservation de l'identité nationale", le laïus de l'historien Zohir Ihadadene a retracé "objectivement" et "factuellement" la genèse de ce parti populaire, continuéur organiquement et idéologiquement de l'œuvre du mouvement de l'Etoile Nord-africaine (ENA). Mais également le PPA en tant que matrice d'où ont émergé l'Organisation secrète, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et le

du PPA, sous la férule de Messali Hadj, a voulu justement contrecarrer.

Un classement néanmoins erroné selon Cheikh Abderrahmane Chibane qui a précisé que l'association avait à cœur l'indépendance de l'Algérie mais elle ne pouvait réaliser cet objectif, les conditions de maturité du peuple et du contexte international propice à la lutte armée n'étant pas réunies.

Cette conférence a souligné également la nécessité de revisiter le rôle éminentement important du défunt Messali Hadj, fondateur de l'ENA et du PPA, dans la dynamique nationaliste.

En dépit de la propension de ce leader du mouvement national au "zaïmisme" et du fait qu'il a manqué d'infailibilité même si ça a été parmi les tenants pionniers de l'indépendance, un rôle qui doit ce faisant être reconsidéré selon les hôtes d'El Moudjahid. Car, sans Messali Hadj et son action, la guerre de Libération aurait-elle eu lieu, voire l'Histoire de l'Algérie aura-t-elle été la même ?

Chérif Bennaceur